



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES interne à affectation locale en Guyane

Section : Langues vivantes étrangères : portugais

Session 2024

Rapport de jury présenté par :

Isabelle Leite
Présidente du jury



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

« Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury »

Table des matières

Mot de la présidente	3
Bilan admissibilité et admission	4
Définition des épreuves	5
Épreuve écrite d'admissibilité	8
Épreuve orale d'admission	13
Dossiers pédagogiques proposés aux candidats	20
Exemple de traitement d'un dossier	35



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOT DE LA PRESIDENTE

Je tiens à féliciter, au nom du jury, les lauréats du concours interne du CAPES de portugais à affectation locale en Guyane de cette session 2024. Ils ont su démontrer leur aptitude à comprendre et exploiter des documents dans le cadre d'une séquence pédagogique adressée à des classes de portugais de l'enseignement secondaire. Le jury encourage tous les autres candidats à poursuivre leurs efforts en espérant que les conseils et recommandations formulés dans le présent rapport, ainsi que dans les précédents rapports du capes interne, les aideront à mieux cerner les attendus du concours.

Le nombre de candidats inscrits – 23 pour cette toute première session – est révélateur de l'intérêt présenté par la création d'un concours interne à affectation locale assurant aux futurs lauréats leur maintien dans l'académie où ils résident, si tel est leur choix.

Nous constatons néanmoins qu'une part significative de candidats inscrits au CNAL Guyane ne participent pas au concours. En effet, seuls 8 candidats ont déposé leur dossier RAEP complet. Figurent, parmi les principaux obstacles observés, la durée des services antérieurs inférieurs à ceux exigés pour participer à ce concours et l'absence de naturalisation française obtenue en temps et en heure, à savoir avant le début de l'examen des dossiers de RAEP (se renseigner auprès de son académie d'inscription ou de la DGRH).

Le jury a procédé à la double correction des dossiers RAEP retenus et a déclaré 6 candidats admissibles. Deux d'entre eux, ne réunissant pas les conditions requises à l'obtention du concours interne, ne se sont pas présentés aux épreuves orales, et un troisième a candidaté à titre étranger. À l'issue des épreuves orales, 3 candidats ont été déclarés admis.

Nous adressons nos remerciements les plus sincères à l'équipe de direction et au personnel administratif du lycée Melkior-Garré de Cayenne pour leur accueil et leur contribution au bon déroulement de ce concours. Nous adressons également nos plus vifs remerciements à Monsieur le Recteur de la Région académique de Guyane, aux différents services du Rectorat et de la Division des Examens et Concours pour leur précieuse aide dans l'organisation de cette toute première session du CNAL en Guyane.

Enfin, je remercie chaleureusement la vice-présidente et les membres du jury de leur participation active dans l'organisation de ce concours, pour la rigueur et la bienveillance dont ils ont su faire preuve dans l'évaluation des candidats ainsi que pour leur précieuse contribution à la rédaction du présent rapport.

Isabelle Leite
Présidente de jury



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN CONCOURS CNAL INTERNE

Section / option : 0433E LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES : PORTUGAIS

Nombre de postes : 3

Bilan de l'admissibilité de la session : 2024

Nombre de candidats inscrits :	23	
Nombre de candidats non éliminés :	8	Soit : 35% des inscrits.
<i>Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire : 00.00, AB, HN, RD</i>		
Nombre de candidats admissibles :	6	Soit : 75% des non-éliminés

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés :	9,56 / 20
Moyenne des candidats admissibles :	11,33 / 20

Rappel

Barre d'admissibilité : 8 / 20

(Total des coefficients des épreuves d'admissibilité : 1)

Bilan de l'admission de la session : 2024

Nombre de candidats admissibles :	6	
Nombre de candidats non éliminés :	4	Soit : 67% des admissibles
<i>Le nombre de candidats non éliminés correspond aux candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire : 00.00, AB, HN, RD</i>		
Nombre de candidats admis sur liste principale :	3	Soit 75% des non-éliminés

Moyenne portant sur le total des épreuves de l'admission

Moyenne des candidats non éliminés :	11,50 / 20
Moyenne des candidats admis :	12,67 / 20

Moyenne portant sur le total général (total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non-éliminés :	11,71 / 20
Moyenne des candidats admis :	12,94 / 20

Rappel

Barre de la liste principale : 9,67 / 20



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉPREUVES DU CAPES INTERNE SECTION LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES

Textes de référence

- > Arrêté du 25 janvier 2021 modifié fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

Les épreuves du concours interne du CAPES et du CAER-CAPES de la section langues vivantes étrangères se composent d'une épreuve d'admissibilité (*étude par le jury d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi par le candidat*) et d'une épreuve orale d'admission (*épreuve professionnelle en deux parties*).

- Les épreuves sont notées de 0 à 20.
- Pour l'épreuve d'admissibilité et les épreuves d'admission, la note 0 est éliminatoire.
- Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (*vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe*).
- Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Épreuve d'admissibilité : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

- **Coefficient 1**

Le dossier est adressé par le candidat au ministre chargé de l'éducation nationale dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier de RAEP qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (*2 pages dactylographiées maximum*), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (*collège, lycée, apprentissage*) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (*6 pages dactylographiées maximum*), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisi de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21X29,7 cm et être ainsi présentée :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe.

A son dossier, le candidat joint un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

Le candidat atteste sur l'honneur de l'authenticité de toutes les informations figurant dans son dossier.

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties

- **Coefficient total de l'épreuve : 2**

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (*notamment audio, textuels, vidéo*) soumis au candidat par le jury.

- **Durée de la préparation : 2 heures**
- **Durée de l'exposé : 30 minutes maximum**
- **Durée de l'entretien : 25 minutes maximum**

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (*collège ou lycée général et technologique*) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

- **Durée : 30 minutes maximum**

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère.

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ (RAEP)

Remarques générales

En tout premier lieu, il convient de rappeler que les candidats se doivent de respecter les consignes de présentation du dossier RAEP spécifiées dans l'arrêté fixant les modalités de l'épreuve concernant le nombre de pages maximum et les consignes de mise en page.

Les documents authentiques doivent être correctement référencés ou accompagnés de références bibliographiques précises.

La maîtrise de la langue française et de la langue portugaise sont des critères importants dans la mesure où les candidats aspirent à la fonction de professeurs certifiés. Dans « Les dix compétences professionnelles », publiées au B.O. n°29 du 22 juillet 2010 il est indiqué que « Dans son usage de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral, le professeur doit être exemplaire quelle que soit sa discipline ». Il est donc attendu des candidats un travail de qualité. Ainsi, nous ne pouvons que les inviter à respecter les modalités de constitution et rédaction du dossier.

Par ailleurs, l'approche actionnelle et l'ancrage culturel sont deux grands principes fondamentaux de l'enseignement des langues vivantes inscrits dans les programmes officiels. Il est indispensable qu'ils apparaissent de façon manifeste dans les séquences exposées dans les dossiers RAEP.

Les dossiers qui se sont détachés sont ceux qui comportaient un ancrage culturel évident, des supports authentiques variés permettant de travailler toutes les activités langagières, des pistes de différenciation pour une prise en compte de la diversité des élèves et une utilisation pertinente du numérique.

Points de vigilance

Le jury a relevé un certain nombre de points d'amélioration qu'il se propose de lister ci-dessous en guise de formation pour les futurs candidats.

En ce qui concerne la réalisation pédagogique, elle doit systématiquement s'inscrire dans une thématique au programme et proposer une problématique judicieuse, à la portée des élèves. Il convient d'annoncer clairement et de façon détaillée les objectifs (linguistiques, culturels et pragmatiques) dès le début de la séance. Il en est de même pour les consignes données aux élèves qui doivent être clairement exposées dans le dossier RAEP. Enfin, la tâche finale doit être pensée pour permettre aux élèves de répondre à la problématique initiale.

Le jury recommande d'indiquer clairement en préambule du dossier RAEP, le rang de la langue (LV1 ou LV2 en collège, LVA, LVB ou LVC en lycée) et le niveau attendu (A1, A2, B1, B2). Il convient d'articuler la séquence composée de 4 à 6 séances autour d'un seul axe d'étude, de mentionner le titre de la séquence, la problématique, les objectifs (culturels, linguistiques, pragmatiques) et les modalités d'évaluation. Il faut veiller à un enchaînement logique des séances et alterner les supports pédagogiques (textes poèmes, documents sonores...) pour proposer des situations de communications variées.

En termes de maîtrise des enjeux disciplinaires, didactiques et pédagogiques, il convient de construire des séquences qui organisent les apprentissages de façon progressive et qui proposent une répartition équilibrée des activités en classe et hors la classe. L'approche doit être actionnelle et les scénarios d'évaluation cohérents. Enfin une prise de recul dans l'analyse de la situation exposée est fondamentale.

Les supports proposés dans les dossiers ne sont pas toujours adaptés à une utilisation pédagogique en classe, certains textes sont parfois trop complexes ou très simples, les vidéos trop courtes ou trop longues. Nous rappelons que le document audio ou vidéo retenu pour un exercice de compréhension de l'oral excède rarement 1'30.

Certaines activités, parfois redondantes, peuvent s'avérer inadaptées et inintéressantes pour le public visé, de par leur complexité ou leur indigence. L'enseignant doit savoir adapter le niveau d'exigence à l'âge et la maturité de l'élève et au niveau attendu.

Le jury rappelle l'importance du travail à la maison qui est souvent négligé dans la conception des séquences / séances.

Première partie : 2 pages maximum

Dans la première partie du dossier, le candidat présente son expérience d'enseignement et les responsabilités qui lui ont été confiées lors de son parcours professionnel. Il fait état des compétences qu'il a pu acquérir avec des repères chronologiques sans pour autant présenter un curriculum vitae détaillé. Il expose les évolutions conduites au cours de son parcours de manière claire, précise et synthétique. Le candidat doit faire uniquement référence à son expérience dans des domaines liés à l'enseignement.

Il convient d'éviter absolument les descriptifs confus et décousus. Le candidat se saisira de cet exercice pour mettre en valeur l'intérêt et les acquis de son parcours professionnel sans nécessairement le présenter de façon linéaire et exhaustive. Le candidat valorisera les compétences représentatives et pertinentes au regard du concours présenté. À cet effet, nous renvoyant les candidats vers la lecture du référentiel des compétences des métiers du professorat de l'éducation.

Le jury a pu apprécier cette année encore la capacité de plusieurs candidats à mettre en lumière leurs acquis et à restituer distinctement les différentes étapes des responsabilités professionnelles qui leur ont été confiées.

Deuxième partie : 6 pages maximum

Présentation du dossier pédagogique

La seconde partie du dossier RAEP présente une situation d'apprentissage conduite dans le cadre de la classe « à partir d'une analyse précise » et « fournit les réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours ». Elle est étayée sur les expériences d'enseignement et surtout sur la prise de recul dans l'analyse du parcours professionnel et des pratiques.

Du point de vue de la forme, le dossier requiert une présentation claire, des pages numérotées et des parties identifiées qui faciliteront la lecture. Ce sont des exigences que le jury est en droit d'attendre d'un futur enseignant : une présentation soignée, qui dénote un souci légitime de clarté dans l'exposé des idées et de la démarche. Cette exigence envers lui-même est un prérequis indispensable à tout candidat au métier d'enseignant.

Cette année, le jury déplore chez certains candidats une maîtrise insuffisante des deux langues. A titre d'exemple: "*enfermero*" au lieu de "*enfermeiro*" ou « *descricao pessoal* » « *familia* », « *comidas típicas* » (sans accent). De même, le jury regrette des formulations très maladroites telles que celles commises par un candidat se disant « bilingue, de double nationalité, lusophone et francophone. » Nous rappelons que tout enseignant doit conduire ses élèves vers une meilleure maîtrise de la langue française et de la langue portugaise. C'est pourquoi la qualité de l'expression dans les deux langues doit être exemplaire. L'enseignant doit s'exprimer dans une langue modélisante pour l'apprenant (en français et en portugais).

La séquence

Le jury se réjouit de constater que certaines séquences étaient très détaillées et les thématiques variées, mettant en exergue la diversité des cultures lusophones. Toutefois, certains dossiers manquaient encore de consistance accusant un travail trop superficiel et des lacunes en termes de construction de séquences d'apprentissage. Pour rappel, une séquence d'apprentissage est un ensemble de séances articulées dans le temps et organisées autour d'activités. Une séquence doit permettre aux élèves d'atteindre un objectif communicationnel et de réaliser une tâche dans la langue cible. Le jury a constaté que certains dossiers proposaient de travailler pendant une séance sans s'appuyer sur un document support. Il n'est pas possible d'envisager une séance sans un support (oral, écrit ou visuel...). Le document authentique est indispensable à chaque nouvelle séance pour enrichir les connaissances de l'élève. De même, il arrive que certaines séquences ne proposent pas de trace écrite. Le jury rappelle que même si les compétences travaillées pendant la séance sont l'expression et la compréhension orales, une trace écrite doit être réalisée de manière à donner à l'élève une « trace » du travail accompli, qu'il devra retenir ou sur lequel il pourra s'appuyer pour reformuler les contenus lors de la séance suivante.

Il n'est pas nécessaire d'évoquer le rituel d'entrée en classe à chaque déroulement de séance. De même, un développement exhaustif des textes officiels n'est pas utile, le jury a connaissance des B.O. publiés.

Pour un grand nombre de candidats, la description des projets et des activités pédagogiques s'est avérée trop succincte ou maladroite. Le jury précise qu'il est indispensable de différencier activité d'entraînement, tâche intermédiaire et tâche finale. La tâche finale doit être en cohérence avec les activités effectuées et doit mobiliser les contenus acquis tout au long de la séquence. Elle doit permettre une mise en activité des élèves et ne pas introduire de nouveaux apprentissages. Enfin, le jury conseille aux candidats de revoir la terminologie de la pédagogie et de la didactique, notamment les termes « prérequis, démarches, mises en œuvre, objectifs, tâches, évaluations, afin de mieux se les approprier pour mieux décrire ce qu'ils font.

Le jury a noté un manque de cohérence entre la problématique et la réalisation de la tâche finale. Ainsi, certaines tâches finales s'avéraient irréalisables, artificielles voire sans objectif linguistique comme par exemple, une conception de voyage idéal au Mozambique à réaliser en groupes à partir de recherches internet, sans consignes précises ni mutualisation ou correction par l'enseignant des informations recueillies par les élèves. De plus, le jury rappelle que des productions écrites oralisées peuvent être considérées comme des productions orales d'élèves (par exemple, webradio ou déclamations de poèmes) si la tâche finale le justifie.

Les documents supports

Le jury souligne l'effort fait par la majorité des candidats pour bâtir des séquences autour de supports authentiques. Apprendre le portugais c'est apprendre une langue étrangère et découvrir la réalité culturelle des pays lusophones. On s'attachera donc à proposer aux élèves des documents authentiques : extraits d'œuvres littéraires, poèmes, supports visuels, sonores, etc. Il est particulièrement recommandé aux enseignants exerçant en collège de ne pas négliger l'apport que représente l'étude de textes littéraires bien choisis.

Toutefois, construire une séquence en fonction d'un projet requiert une réflexion sur le choix des supports qui sont utilisés et l'ordre dans lequel ils sont travaillés. Les supports doivent être exploitables en cours et permettre d'atteindre les objectifs visés. Les candidats sont libres dans leur présentation mais le jury attend d'eux qu'ils justifient leurs choix en expliquant leur démarche de façon rigoureuse et cohérente.

A ce propos, les sources et les hyperliens des documents doivent apparaître sur le dossier afin que le jury puisse prendre connaissance des contenus enseignés. Le jury déplore l'envoi de captures d'écran qui n'illustrent pas la démarche pédagogique du futur enseignant.

L'évaluation

L'évaluation est évoquée par les candidats dans les dossiers, toutefois, la terminologie demeure mal maîtrisée : il subsiste de nombreuses confusions entre évaluation « diagnostique, formative et sommative », ou entre « tâche finale » et « entraînement ». Rappelons qu'une séquence ne doit pas commencer systématiquement par une évaluation diagnostique, surtout si la séquence se situe au mois de mars. Une évaluation diagnostique est un "état des lieux" du niveau des élèves à un moment précis et sur un point précis. Il ne s'agit en aucun cas de proposer une activité notée à chaque séance. La vérification des acquis doit être réfléchie et pertinente. Le jury regrette que peu de dossiers abordent la remédiation dans leur approche et ciblent assez peu les activités différenciées pour le cas de classes hétérogènes. La mise en œuvre de la remédiation est le signe que l'enseignant a su mener une réflexion sur sa pratique et se montrer réactif en procédant à certains ajustements. Il convient donc de rappeler que le jury attend du candidat une prise de recul constructive qui met en exergue les écueils rencontrés au fil des activités ainsi que les solutions réellement proposées.

L'analyse réflexive

Certains candidats ont fait preuve d'une analyse réflexive superficielle et parfois inaboutie. Cette partie étant primordiale pour l'évaluation du candidat, on veillera à ne pas la sous-estimer. Il est attendu que

les futurs enseignants analysent la situation exposée, justifient et argumentent les choix didactiques et pédagogiques opérés, qu'ils fassent ressortir les décalages éventuels entre leurs objectifs initiaux et les résultats obtenus. Cette prise de recul, qui a cependant fait défaut dans certains dossiers, fait partie du référentiel des compétences professionnelles des enseignants. Il est donc attendu du candidat qu'il s'inscrive dans cette démarche explicative de sa pratique professionnelle et qu'il démontre qu'il comprend les mécanismes d'apprentissage.

Les annexes

Les textes officiels précisent: "À son dossier, le candidat joint un à deux exemples de documents ou travaux réalisés dans le cadre de l'activité décrite, et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury." Ces documents doivent comporter un nombre de pages qui ne sauraient excéder dix. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

Si ces annexes ne revêtent pas un caractère obligatoire, elles permettent bien souvent d'illustrer les étapes de la mise en œuvre de la séance et les ajustements auxquels l'enseignant doit procéder pour conduire tout ou partie de la classe vers les objectifs visés.

Pour les futurs préparatoires, il conviendra de renforcer la qualité et la pertinence des annexes. Il convient de ne pas dépasser le nombre toléré de documents annexes et de choisir des documents pertinents. Ainsi, de nombreux dossiers font référence à des « fiches-outils » ou à des grilles d'évaluation qu'il eut été judicieux de verser au dossier. Les travaux d'élèves, qui doivent être envoyés corrigés, doivent apporter un éclairage sur la maîtrise des enjeux didactiques et disciplinaires de l'enseignant, les compétences acquises par les élèves et éventuellement la remédiation à mettre en œuvre.

La réflexion sur le choix des documents figurant en annexe est donc primordiale. Ce sont bien des documents pédagogiques qui sont attendus : documents visuels ou textuels, copies d'élèves corrigées, exercices proposés, évaluations, corrections d'évaluations, etc. Ils doivent être parfaitement lisibles et apporter un réel éclairage sur l'activité décrite. Ils permettent au jury de mieux apprécier la démarche pédagogique. Cependant, il faut savoir limiter leur nombre et choisir les plus significatifs. Il est rappelé ici qu'il convient de numéroter ces documents et d'en indiquer les références et la source.

Conclusion

Globalement, le jury fait le constat que les candidats admissibles se sont préparés avec sérieux et motivation. Il a pu lire avec satisfaction des dossiers qui témoignent d'une réelle volonté chez ces futurs enseignants d'étayer leur présentation sur des modalités de mise en œuvre convaincantes. Nous rappelons qu'il n'est pas attendu une présentation de séquence sans faille mais plutôt l'exposé, dans une langue claire et précise, d'une expérience et d'une capacité à faire évoluer une pratique pédagogique à partir d'une réflexion.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Épreuve professionnelle en deux parties.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (*notamment audio, textuels, vidéo*) soumis au candidat par le jury.

Pour cette partie de l'épreuve, le candidat se voit remettre un dossier intitulé « Collège » ou « Lycée » constitué d'un corpus de documents textuels, iconographiques, audios et/ou vidéos. Il dispose d'un temps de préparation de 2h pour élaborer une séquence pédagogique à partir des supports proposés. L'épreuve consiste en un exposé de 30 minutes maximum au cours duquel le candidat présente la séquence élaborée. Cet exposé est suivi d'un entretien de 25 minutes : les membres du jury questionnent le candidat en prenant appui sur son propos. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Remarques générales :

Les dossiers sont remis aux candidats de façon aléatoire, sans tenir compte de leur établissement d'exercice (*collège ou lycée*). Cette épreuve exige de la part des candidats une bonne connaissance des déclinaisons culturelles et linguistiques des programmes du second degré (*cycles 3 et 4 ; axes de la classe de seconde et du cycle terminal*). Le jury constate que les candidats admissibles n'ont pas toujours une bonne connaissance des niveaux attendus. Certains visent le niveau A2-B1 en classe de seconde LVA ou le niveau A2 en seconde LVB. Le jury précise que les niveaux attendus sont fixés dans les programmes officiels et recommande aux préparateurs de bien les connaître. En ce qui concerne les axes culturels, il est indispensable de les annoncer de façon claire, en y adossant la séquence présentée. Si la plupart des candidats ont choisi d'inscrire leur séquence dans l'axe 5 de la classe de seconde (*Sport et société*), d'autres n'y font référence qu'au moment de l'entretien, lorsqu'ils sont interrogés par le jury.

Le jury rappelle également qu'un professeur de portugais est avant tout un professeur ouvert sur la « lusophonie » : il doit faire vivre cette ouverture linguistique et culturelle en élargissant et en approfondissant inlassablement ses connaissances de manière à offrir aux élèves des apprentissages riches et divers, et toujours ancrés culturellement dans les aires géographiques où la langue est parlée.

Le jury est particulièrement attentif à la correction de la langue française et constate qu'elle est encore à parfaire chez quelques candidats. Au-delà des fautes de langue à proprement parler (*"je réécriverai"*) et des interférences entre le portugais et le français (*disparecido/invitação/genrações*), le jury regrette un manque de rigueur dans le registre employé. Lors de la présentation de la problématique, il est attendu du candidat qu'il le fasse dans un langage soutenu. Même si elle est énoncée oralement, la syntaxe se doit de respecter l'inversion sujet-verbe propre au questionnement. Aussi est-il conseillé d'éviter des formulations telles que « *C'est quoi la maison d'Artesanato ?* ». La maîtrise de la langue française écrite et orale, tout comme l'adoption d'un registre plus soutenu, sont des compétences professionnelles nécessaires pour pouvoir intervenir auprès des élèves, coopérer au sein d'une équipe pédagogique et avec les parents et les partenaires de l'établissement.

Le jury a apprécié la posture adoptée par la plupart des candidats, laquelle était tout à fait adaptée aux circonstances d'un tel concours. L'élégance de la tenue vestimentaire ainsi que la correction de la langue parlée ont été des atouts pour certains candidats. La désinvolture et le manque d'enthousiasme, en revanche, ont été pénalisants pour d'autres. La manière de se comporter pendant l'épreuve, en qualité de candidat face à un jury, joue un rôle non négligeable dans l'appréciation de la prestation globale. La présentation de l'exposé, le rythme et l'élocution sont également déterminants dans la mesure où ils donnent une indication sur la capacité du futur professeur à s'adresser à sa classe de façon claire et adaptée. Lorsque le jury questionne dans la phase d'interaction, les candidats doivent y voir une opportunité de revenir sur leurs propos pour les enrichir et ne doivent pas se sentir déstabilisés face à des questions qui n'ont pas vocation à les mettre en difficulté.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enfin, le jury constate que les candidats ont globalement bien géré le temps. Nous rappelons qu'il est indispensable de consacrer la durée des trente minutes à l'exposé exclusif du projet pédagogique. Pour cela, la présentation initiale des documents doit être brève mais pertinente de manière à montrer une analyse fine de l'ensemble du dossier sans pour autant empiéter sur la partie principale qui concerne la mise en œuvre du projet pédagogique.

Le déroulement et les consignes, pour cette épreuve d'exploitation pédagogique de documents, sont insérés dans le dossier remis au candidat. Il convient de les lire avec beaucoup d'attention et de les respecter afin d'optimiser les chances de réussir cette épreuve.

Observations du jury

Le jury propose de faire quelques constats suite à cette session 2024 et de les compléter par des recommandations à destination des futurs candidats.

L'exposé

1. Le sens et l'intérêt de chacun des documents

Les documents qui constituent le dossier sont choisis de manière à illustrer une thématique. Il est attendu des candidats qu'ils identifient cette thématique culturelle à laquelle le corpus peut être relié. Si certains l'ont fait en identifiant d'emblée la thématique du sport, de l'inclusion et des droits des femmes, d'autres se sont empressés de présenter et de décrire les documents un par un, sans même faire cette présentation d'ensemble et négligeant ainsi une information capitale qui est attendue dès le début du propos. Un candidat a malheureusement oublié cette étape, se privant ainsi d'une occasion de montrer au jury sa capacité à dégager le sens et l'intérêt des documents.

Lors de cette étape, il convient d'indiquer le titre, la nature et la thématique du document sans en faire une analyse de texte trop détaillée. Il est opportun en revanche de mentionner la ou les activités langagières qu'il permet de travailler. La présentation des documents par les candidats doit être orientée par l'exploitation pédagogique qu'il est possible d'en faire. A ce stade de l'exposé, il est judicieux d'indiquer ces choix en indiquant le cas échéant les documents qui sont écartés.

2. Présentation de l'architecture générale de la séquence élaborée

En introduction, il convient bien entendu de présenter le niveau visé par la séquence et la classe destinataire. Il est indispensable d'inscrire la séquence dans les thématiques culturelles des programmes et d'annoncer la problématique qui sera le fil conducteur de la séquence.

Il convient également de définir les objectifs linguistiques, pragmatiques et culturels qui sont visés par la séquence d'apprentissage.

Annoncer la tâche finale avant de dérouler le contenu des séances permet de démontrer au jury qu'elle est bien l'aboutissement cohérent du parcours d'apprentissage proposé.

Il est attendu également, lors de cette introduction, que le candidat précise la ou les évaluations envisagées.

À la suite de cette introduction, il convient de proposer la progression retenue par la séquence et d'indiquer clairement les différentes étapes en annonçant, séance après séance, les documents retenus, les activités langagières travaillées et leur articulation.

Certains candidats se sont contentés d'indiquer les activités langagières travaillées à partir d'un document sans évoquer leur articulation, démontrant ainsi une absence de cohérence dans la progression.

Les séquences proposées lors de cette session 2024 étaient composées d'un nombre adéquat de séances (*entre 4 et 5 – tâche finale comprise*).

Concernant la tâche finale, le jury constate que tous les candidats ont proposé la réalisation d'affiches en lien avec les droits de la femme ou les JO24, valorisant davantage la production écrite. Certains précisent même les différents supports possibles et les lieux de l'exposition : les affiches papiers sont exposées au CDI et les affiches numériques (*Canva*) figurent sur le site de l'établissement.

Un candidat cependant a proposé que la tâche finale, adossée à une évaluation sommative, soit entièrement réalisée à la maison. Les élèves étaient amenés à faire des recherches pour présenter un sportif, son parcours et ses exploits. Il est regrettable que ce travail écrit soit simplement rendu au professeur sans être ni exposé ni présenté à l'oral à l'ensemble de la classe. Si les exercices de préparation et d'entraînement aux activités langagières nécessaires à la réalisation de la tâche finale peuvent être relégués à la maison, la tâche finale en elle-même gagne à être présentée en classe. Dans la mesure où elle permet aux élèves de réinvestir les compétences acquises au cours de la séquence, il est important de lui réserver une place en fin de séquence. Par ailleurs, pour que le professeur puisse s'assurer que les élèves ont bien assimilé les contenus et les formulations linguistiques, il est souhaitable que la tâche finale soit réalisée en classe. Outre la valorisation du travail des élèves, elle donne lieu à des interactions stimulantes qui enrichissent les apprentissages.

En ce qui concerne l'évaluation, tous les candidats proposent des évaluations diagnostiques sous forme de QCM ou d'expression orale libre afin d'évaluer les connaissances des élèves sur le thème. Toutefois, aucun d'entre eux ne parvient à expliquer comment il se sert de ces retours pour construire la suite de la séquence. Certains candidats prévoient une évaluation formative au cours de la séquence et envisagent une évaluation sommative au final. Nous rappelons que l'évaluation est indispensable aux apprentissages et à la progression des élèves. Elle doit être critériée de façon claire et explicite afin de renseigner les élèves sur les attendus et les guider dans la réalisation des tâches. Elle permet aux élèves et aux enseignants de mesurer la progression des apprentissages et ainsi d'envisager des actions de remédiation. En guise de complément, un webinaire dédié à l'évaluation a été réalisé dans l'académie de Versailles et le replay est accessible sur le portail langues de Versailles.

3. Exposition détaillée de la séance (première ou dernière heure de cours)

Tous les candidats ont opté pour la présentation détaillée de la première séance même si certains ont omis de le préciser. Quelques candidats n'ont pas sélectionné de séance en particulier et ont présenté en détail toutes les séances ou plusieurs. Il importe de rappeler que l'identification de la séance qui sera détaillée est fondamentale dans l'exposé, car cela constitue le moment phare de la prestation orale. Il n'est pas possible de faire une présentation détaillée de toutes les séances en raison du manque de temps. C'est la raison pour laquelle il est demandé de se focaliser sur une seule d'entre elles afin de bien expliciter sa mise en œuvre pour révéler sa maîtrise théorique, pratique et réflexive.

Le jury attend un développement précis de manière à comprendre concrètement comment le candidat met en œuvre les activités, quelle démarche il compte adopter et dans quelles conditions les élèves prennent contact avec les documents, comment se fait l'enchaînement des activités, quelles consignes sont données aux élèves, voire quels types d'exercices sont envisagés pour permettre l'accès au sens

ou pour assimiler de nouvelles structures langagières. Le candidat doit également indiquer s'il prévoit une évaluation lors de cette séance, en précisant de quel type, l'activité langagière qui sera évaluée et selon quels critères.

La présentation de la problématique et celle des objectifs sont deux éléments cruciaux dans l'élaboration de la séquence. Ces éléments fournissent une orientation claire et structurée, permettant de définir les attentes et de guider les activités pédagogiques de manière cohérente. En début d'épreuve, il est attendu des candidats qu'ils présentent les objectifs linguistiques, culturels et pragmatiques qui composent la séquence. Si certains candidats se sont acquittés de cette tâche avec pertinence, cela n'a pas été le cas pour tous. L'un d'entre eux n'a pas proposé d'objectifs linguistiques, ce qui est impensable dans une séquence, et un autre, voulant présenter un objectif pragmatique, a révélé une méconnaissance de ce qu'est un objectif pragmatique. Un candidat, enfin, a démontré qu'il maîtrisait mal la notion de « problématique » et même celle de « compétences ».

Le jury recommande aux futurs préparateurs la lecture du [glossaire disponible sur Eduscol](#) afin de mieux appréhender les termes en lien avec la didactique des langues.

En matière d'analyse littéraire, même s'il n'est pas attendu d'un enseignant de langue vivante qu'il fasse en classe une explication de texte linéaire, le jury apprécie d'entendre certains candidats faire référence à des strophes et non à des paragraphes lorsqu'ils évoquent un poème.

Pour la séance comme pour la séquence, il convient de proposer un nombre raisonnable d'activités qui doivent être articulées de façon logique et cohérente, et placer l'élève en position de réception ou de production. Il est conseillé de varier les activités et de définir au préalable des objectifs précis pour chaque activité proposée. Le jury se réjouit cette année que plusieurs candidats aient proposé des séquences aux activités globalement pertinentes, s'enchaînant de façon cohérente.

Le travail sur la langue avec les élèves n'est pas suffisamment investi par l'ensemble des candidats qui se contentent d'annoncer des objectifs linguistiques soit trop ambitieux, soit pas assez, sans les mettre en œuvre par la suite. Le jury attire l'attention des futurs candidats sur le fait que la grammaire doit être abordée en contexte et que les exercices doivent s'inscrire dans une démarche actionnelle.

Une candidate, par exemple, a omis lors de son exposé de définir les objectifs linguistiques poursuivis dans le développement de sa séquence. A la question du jury lui demandant de les préciser et d'expliquer en quoi ils seraient en lien avec la tâche finale, la candidate n'a pas su répondre clairement.

Le jury rappelle aux candidats que la réalisation d'une trace écrite à la fin de chaque activité ou séance est très importante. Cela permet de consolider les apprentissages et de fournir un support de révision pour les élèves. Une candidate n'a évoqué que très vaguement la notion d'écriture (*trace écrite ou tâche finale*) dans l'exposé de sa séquence. Aux questions du jury concernant ce point essentiel ainsi que le procédé qui serait mis en œuvre pour faire fixer le lexique, la candidate est restée évasive, expliquant que « *[les élèves] ont déjà beaucoup de lexique, ils ont déjà la notion de ce que c'est l'artisanat* » ou encore « *Ils savent déjà, je vais leur rappeler – ils ont déjà les prérequis* ».

Les **activités de compréhension** de l'oral proposées par les candidats sont rarement suffisamment explicitées dans leur mise en œuvre. Elles reposent souvent sur trois (parfois quatre) écoutes en vue de compléter un « texte à trous ». Cette démarche, qui relève davantage de la discrimination auditive, permet de vérifier, voire d'évaluer, la compréhension des élèves sans toutefois les entraîner à développer de réelles stratégies de compréhension.

Un candidat a proposé, en objectif phonologique et linguistique, le repérage des différentes normes du portugais dans la mesure où certains documents donnaient à entendre la norme européenne et d'autres



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

la norme brésilienne. Bien que cet objectif soit tout à fait pertinent, le jury aurait apprécié que le candidat puisse développer davantage sa mise en œuvre. Il aurait été possible par exemple de proposer aux élèves d'identifier et de relever tout au long de la séquence, à la manière d'un jeu de piste, des expressions idiomatiques et des références culturelles propres à chacune des variantes afin de présenter en fin de séquence une liste d'expressions spécifiques aux locuteurs natifs du Cap-Vert, du Brésil et du Portugal.

Proposée par un des candidats, **la lecture individuelle** d'un texte en classe afin d'accéder au sens, mérite une attention particulière. La stratégie qui consiste à demander aux élèves de lire le texte et de s'appuyer sur le lexique déjà connu et sur les mots transparents pour le comprendre est tout à fait adaptée dans une première étape. Cependant, l'activité suivante doit impérativement leur permettre de prendre la parole afin d'exposer leurs hypothèses, pour les vérifier, et d'échanger avec l'ensemble de leurs camarades et leur professeur, pour accéder au sens de façon collective. Le candidat a malheureusement proposé de faire ensuite lui-même une lecture à haute voix comme si cette simple lecture suffisait à elle seule à éclairer les élèves. D'une façon générale, les candidats donnent très peu de détails sur la manière dont ils permettent aux élèves d'accéder au sens. Or c'est cette mise en œuvre détaillée que le jury attend.

En ce qui concerne **l'usage du numérique**, nous rappelons qu'il appartient aux professeurs de développer chez les élèves leurs compétences dans ce domaine et dans cette optique, leur demander de réaliser eux-mêmes un *Kahoot* à soumettre à leurs camarades en fin de séquence serait bien plus pertinent. Nous rappelons que le numérique n'est pas une fin en soi. Comme pour toute autre activité, cela doit permettre aux élèves de pratiquer la langue tout en développant des compétences. Ainsi, lorsqu'un enseignant demande aux élèves de faire des recherches sur internet par exemple, les consignes doivent être claires et précises pour guider les élèves et leur permettre d'apprendre à s'informer et à sélectionner les bonnes sources d'information. Dans ce cas précis, après s'être assuré que les conditions et les prérequis soient réunis pour que les élèves soient en capacité de mener une recherche documentaire réfléchie (*avoir accès aux outils de recherche documentaire, en connaître le maniement ; avoir connaissance des outils qui serviront à la réalisation du support de la tâche...*), il est nécessaire que le professeur de langue vivante respecte différentes étapes qui apparaîtront clairement dans les instructions :

1. Définir le thème de la recherche ;
2. En préciser le sujet ;
3. Rechercher l'information, la « croiser » pour en évaluer la qualité, en collectionner les références ;
4. Sélectionner le ou les documents les plus pertinents ;
5. Prélever l'essentiel de l'information ;
6. Traiter l'information ;
7. Communiquer l'information, en respectant le droit d'auteur et en citant les sources.

En ce qui concerne le travail d'expression orale, le document n°4 du dossier lycée a été identifié par tous les candidats comme un document déclencheur de parole et à ce titre, il a toujours été le premier document exploité. Globalement, l'approche est toujours la même et consiste à demander aux élèves de réagir spontanément face au document inconnu. L'un des candidats a proposé une variante en retirant du slogan de l'affiche le mot « *mulher* » afin d'inciter les élèves à émettre des hypothèses. Si cette approche, relativement classique et répandue, est tout à fait possible, le jury a cherché à souligner un aspect particulier en questionnant les candidats sur la difficulté que cette configuration pouvait impliquer pour les élèves : pour s'exprimer, ils ont besoin d'un lexique spécifique qu'ils peuvent ne pas maîtriser en début de séquence. Face à cet argument, les candidats ont globalement peu de solutions alternatives à apporter. Nous recommandons aux futurs préparateurs de s'intéresser à cette



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

question et de réfléchir à l'introduction du lexique et aux approches qui permettent de résoudre cette difficulté.

L'entretien avec le jury

À la suite de l'exposition de la séquence par le candidat, celui-ci dispose de 25 minutes maximum pour échanger avec le jury. Les questions ne sont en aucun cas des pièges mais bien l'occasion pour le candidat de revenir sur son propos qui a pu être incomplet ou manquer de clarté. Il est question ici pour le jury d'évaluer la capacité du candidat à développer une analyse réflexive, à prendre de la distance par rapport à ses propositions et à rebondir sur les pistes avancées par le jury. Si certains candidats ont réussi à se saisir de ces pistes en démontrant un savoir-faire didactique, une ouverture d'esprit et une capacité à s'ajuster, d'autres n'y sont pas parvenus, se montrant déstabilisés à la moindre question du jury. Il est tout à fait possible de se tromper et lorsque le jury le fait remarquer à un candidat, il convient qu'il se saisisse de cette opportunité pour revenir sur son propos et qu'il réfléchisse, même à haute voix. Le jury apprécie cette capacité de certains candidats à se remettre en question et à rebondir sur ce qui vient d'être dit. Par ailleurs, l'incapacité à développer, le manque d'engagement et de conviction dans l'échange sont préjudiciables.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

Le candidat prend connaissance du document authentique, en présence du jury, lors de deux écoutes successives, interrompues par une pause de 60 secondes. Après la deuxième écoute – et une dernière pause d'une minute – le candidat est invité à faire la synthèse en portugais de ce qu'il vient d'entendre pendant dix minutes maximum sans que le jury n'intervienne. Cette restitution est suivie d'un entretien avec les membres du jury, toujours en portugais, à partir de ce support et ce, pendant vingt minutes.

Cette deuxième partie de l'épreuve d'admission, d'une durée totale maximale de 30 minutes se déroule exclusivement en langue portugaise.

Tous les documents proposés lors de cette session du CAPES interne étaient des pistes audios authentiques d'une durée maximale de 03:00 minutes. Cette année, afin de répondre à une demande des candidats se préparant aux épreuves du CAPES interne, le jury a inséré des hyperliens qui permettront aux futurs candidats d'entendre les audios.

Titres des documents audios proposés aux candidats :

- AUDIO 1 : **Amazônia**
- AUDIO 2 : **Nayola**

L'objectif de l'épreuve de compréhension et d'expression est de mesurer les aptitudes des candidats à comprendre les informations contenues dans un document sonore et à en rendre compte avec cohérence, clarté, fluidité, aisance et précision. Elle permet également d'apprécier leurs qualités d'analyse et de synthèse, le degré de maîtrise de l'expression orale, tout comme leurs connaissances culturelles dans les domaines qui touchent le monde lusophone.

Outre l'aptitude à comprendre la langue qu'ils seront amenés à enseigner, cette épreuve permet au jury d'évaluer la qualité de l'expression des candidats lors de leur exposé et durant l'entretien. Un concours de recrutement de futurs enseignants de langue vivante mesure le degré de maîtrise de la langue étrangère et cette épreuve permet au jury d'en apprécier le niveau. Elle vise aussi à tester la capacité du candidat à réagir spontanément aux sollicitations de l'interlocuteur dans un contexte d'interaction langagière authentique. L'entretien avec le jury a aussi pour but d'amener le candidat à revenir sur certains détails qu'il aurait mal compris ou négligés, à explorer des pistes d'analyse ou à



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

élargir sa réflexion. Le candidat doit veiller à développer ses idées et surtout à ne pas se contenter de réponses courtes.

Le jury rappelle l'importance de la prise de notes lors des deux écoutes, étape déterminante pour une restitution approfondie et pour la qualité de la communication et de l'interaction avec le jury. Il est recommandé de commencer à prendre des notes dès la première écoute, notamment pour le repérage d'informations chiffrées.

Le jury attend du candidat une introduction succincte pour expliciter le contexte du document, la problématique et les enjeux qu'elle soulève. La restitution du sens, qui ne se limite pas à la paraphrase des propos entendus, doit refléter une compréhension étendue, détaillée et donner lieu à une présentation structurée et cohérente des points pertinents, particuliers et secondaires. Le candidat doit s'appuyer sur ses connaissances pour mettre en perspective, contextualiser le document et organiser sa réflexion. Établir ensuite des liens de façon argumentée avec d'autres enjeux plus globaux pourra être apprécié par le jury.

Aucun candidat admis n'a été en difficulté lors de cette épreuve. Ils ont tous manifesté une bonne compréhension des documents même si certains étaient plus à l'aise que d'autres pour développer une réflexion en élargissant et en resituant dans le contexte. Le degré de compréhension et de production orale des candidats admis est très satisfaisant, tous ayant une maîtrise de la langue portugaise qui relève de locuteurs natifs. La plupart des candidats a présenté un compte-rendu détaillé et précis du document proposé.

Le jury rappelle aux candidats qu'un entraînement régulier à partir de supports audio ou vidéo couvrant les différentes normes les aidera à progresser et à répondre aux exigences de cette épreuve. Par ailleurs, il est indispensable de s'intéresser à l'actualité en général et bien évidemment à celle de l'ensemble des pays lusophones. Puisque les documents proposés abordent le thème dans le contexte de l'un des pays lusophones, les candidats ne doivent pas hésiter à relier le commentaire critique du thème à leurs connaissances de ces espaces de la lusophonie, voire à faire des liens entre eux, si le thème le permet.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIERS PÉDAGOGIQUES PROPOSÉS AUX CANDIDATS

DOSSIER LYCÉE

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE : première partie

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

A. Exposé :

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier et les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'une séquence élaborée à partir de la totalité ou d'une partie des documents.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire et le niveau visé ;
 - l'axe d'étude et la problématique ;
 - la tâche finale ;
 - vos objectifs ;
 - votre progression et les activités langagières que vous prévoyez de travailler pour entraîner les élèves ;
 - la ou les évaluations(s) envisagée(s).
3. Vous exposerez le déroulé détaillé de la première ou de la dernière séance.

B. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 25 janvier 2021 modifié).



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER LYCÉE

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE

Première partie : *exploitation pédagogique de documents en langue étrangère*

Ce dossier comprend 5 documents :

Document n° 1 : Texte « A luta pela inclusão de todas as mulheres nos esportes »

Document n° 2 : Texte « Nossa luta é ter mais mulheres andando de skate »

Document n° 3 : Texte « Iniciativas de mulheres atletas contribuem para a igualdade de gênero no esporte »

Document n° 4 : Document iconographique

Document n° 5 : Vidéo « *Jessica Vaz.mp4* »

Document n°1

A luta pela inclusão de todas as mulheres nos esportes

A participação feminina já parece ter alcançado um bom percentual, mas isso é suficiente para pensarmos em igualdade de gênero?

5 A história das Olimpíadas nos mostra o quanto o desporto não era “coisa de mulher”. Em Atenas, as mulheres eram privadas de participar ativa (como competidoras) e passivamente (como espectadoras) dos Jogos Olímpicos da Antiguidade. As competições selecionavam os vitoriosos de acordo com os ideais de força, competitividade, agilidade, velocidade e outras qualidades físicas que acreditavam ser inerentes somente ao sexo masculino. Os campeões eram considerados heróis e tinham direito a grandes honras e privilégios.

10 Mulheres casadas, privadas da cidadania e da vida pública e econômica, eram proibidas de assistir e participar dos Jogos Olímpicos, sob pena de morte. A elas, restava o direito de dedicarem-se à vida doméstica e serem mães de cidadãos gregos. A justificativa para a proibição era evitar danos fisiológicos aos corpos frágeis femininos pois as provas eram realizadas em uma região muito montanhosa. Então para protegê-las era permitido até mesmo matá-las...

15 O Barão Pierre de Coubertin, conhecido também como pai da Olimpíada Moderna, foi o responsável pelo retorno dos Jogos Olímpicos na Era Moderna em Atenas no ano de 1896. Ele entendia que às mulheres não cabia competir nos esportes, mas sim o papel de procriação e assim incentivar seus filhos a bater recordes, aplaudindo na plateia. Ele achava que as potenciais mães não poderiam ter outros anseios que não apenas a própria maternidade e
20 que os esportes seriam incompatíveis com este propósito. Assim, as mulheres foram excluídas de competirem também na Era Moderna !

As mulheres exigiam espaço no meio esportivo, mas o Comitê Olímpico Internacional, comandado por homens, não permitiu participação feminina ampla, mas apenas em determinadas modalidades. Na 2ª edição das Olimpíadas sediada em Paris no ano de 1900,
25 as mulheres puderam participar extraoficialmente das provas de golfe e tênis, pois eram considerados esportes belos e não envolviam contato físico. Como não eram consideradas atletas, não ganhavam prêmios, mas apenas um certificado. A cada nova edição, aumentava o número de mulheres atletas, de modo que a participação das mulheres nos Jogos Olímpicos dialoga com a própria participação das mulheres na vida econômica, social e política, com
30 maior inserção na educação e no mercado de trabalho formal e a conquista do direito ao voto.

MAEDA Patrícia, in www.cartacapital.com.br, consulté le 26/01/2024

Document n°2

« Nossa luta é ter mais mulheres andando de skate »

A vitória da skatista Rayssa Leal na Olimpíada de Tóquio, no Japão, fez o país se orgulhar da garota de 13 anos que trouxe a medalha de prata para casa. Ao lado de Letícia Bufoni e Pâmela Rosa, Leal representou o skate feminino brasileiro. Mas o esporte mostra que a realidade das skatistas no país não é somente flores.

- 5 Em entrevista ao **Brasil de Fato**, a skatista Vitória Mendonça, campeã do Campeonato Brasileiro de Skate Feminino de 2017 e integrante da Seleção Brasileira de Street Feminino, em 2018, falou sobre sua carreira, a Olimpíada de Tóquio e como seguir a profissão de skatista no Brasil ainda é um desafio, principalmente para as mulheres.
- 10 Aos 21 anos, 14 deles dedicados ao skate, Mendonça hoje faz parte do time oficial latinoamericano da Adidas Skateboarding, onde segue praticando o *street*, depois de ter participado de diversos campeonatos regionais.

Brasil de Fato: Qual foi a sua reação assistindo a vitória da Rayssa Leal no skate feminino?

- 15 **Vitória Mendonça:** Fiquei bem feliz, porque eu acompanho a trajetória da Rayssa desde bem mais novinha e ela continua sendo sempre a mesma criança que sempre foi, sempre se divertindo, sempre humilde, fala com todo mundo. É muito gratificante, fiquei bem feliz, porque é o futuro.
- 20 As novas gerações do skate e eu vejo que o esporte está em boas mãos. Só pela entrevista que ela deu enaltecendo as mulheres que vieram antes da geração dela e sendo grata por isso... Então está em boas mãos, eu fiquei bem feliz. Acho que não poderia ter tido um resultado melhor.

OLIVEIRA Caroline, in <https://www.brasildefato.com.br>, consulté le 26/01/2024

Document n° 3

Iniciativas de mulheres atletas contribuem para a igualdade de gênero no esporte

Enquanto o esporte tem dado passos em direção à inclusão e à igualdade, algumas atletas como Serena Williams e Megan Rapinoe, estiveram na vanguarda da aceleração desse processo. No Dia Internacional da Mulher, alguns dos projetos ajudaram a resolver os problemas enfrentados pelas mulheres no esporte.

- 5 Quer se trate de questões relacionadas com a representação, visibilidade, apoio ou salários, ainda existem desequilíbrios entre homens e mulheres na sociedade. E o esporte não é exceção.

No **Dia Internacional da Mulher** (8 de março), destacam-se as mulheres que lutam para corrigir esse desequilíbrio no mundo do esporte.

- 10 Em modalidades como a esgrima, o futebol, o tênis, o atletismo e o BMX – para citar alguns, há mulheres que estão na vanguarda da luta pela igualdade de gênero, promovendo a melhoria das condições das mulheres no esporte.

- 15 Embora alguns meios de comunicação tradicionais tenham demorado a promover o esporte feminino, há atletas que tomaram a decisão de abordar o problema criando suas próprias plataformas. Essas iniciativas chamaram a atenção para heroínas do universo do esporte, ao mesmo tempo em que inspiraram as novas gerações, servindo como referências.

Quando se fala na luta contra a desigualdade de gênero no esporte, fala-se frequentemente em diferenças salariais, mas há outros temas a abordar, como a maternidade e menstruação.

- 20 Graças à abertura de muitas atletas, esses tópicos se tornaram comuns e as mudanças estão acontecendo.

FALL-MABON Awalice, in <https://olympics.com>, consulté le 26/01/2024



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Document n° 4



<https://www.estadao.com.br> (consulté le 26/01/24)



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Document n°5

Vidéo Jessica Vaz.mp4

À consulter sur l'ordinateur (version adaptée)



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER COLLÈGE

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE : première partie

EXPLOITATION PÉDAGOGIQUE DE DOCUMENTS

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes maximum

Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

A. Exposé :

1. Vous dégagerez le sens et l'intérêt de chacun des documents qui composent ce dossier et les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains.
2. Vous présenterez ensuite l'architecture générale d'une séquence élaborée à partir de la totalité ou d'une partie des documents.

Dans votre exposé, vous préciserez, notamment, en justifiant vos choix :

- la classe destinataire et le niveau visé ;
- l'axe d'étude ou la notion et la problématique ;
- la tâche finale ;
- vos objectifs ;
- votre progression et les activités langagières que vous prévoyez de travailler pour entraîner les élèves ;
- la ou les évaluations(s) envisagée(s).

3. Vous exposerez le déroulé détaillé de la première ou de la dernière séance.

B. Entretien avec le jury.

NB – Cette partie de l'épreuve se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en portugais (Arrêté du 25 janvier 2021 modifié).



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER COLLÈGE

ÉPREUVE PROFESSIONNELLE

Première partie : *exploitation pédagogique de documents en langue étrangère*

Ce dossier comprend 5 documents :

Document n° 1 : Texte « O Bombo »

Document n° 2 : Texte « Todos gozam »

Document n° 2 bis : Musique « Todos Gozam »

Document n° 3 : Bande dessinée « Ismael... Se fosses tu? »

Document n° 4 : Affiche « Bullying »

Document n° 5 : Vidéo « Projeto define oito tipos de bullying que devem ser evitados na escola »

Document n° 1

"O caminho para a escola era feito, todos os dias sem exceção, com o Bombo. Bombo não era o seu verdadeiro nome, mas era assim que o chamávamos, graças ao facto de não ser nada magro. Era tão pesado que parecia que todos os volumes do romance de Marcel Proust (pelo qual eu tinha apenas passado os olhos) se tinham juntado num adolescente. Para piorar a sua apresentação, era baixo e com cabelos muito oleosos. Como nada disto bastasse, tinha um cheiro peculiar que não consigo descrever. Talvez fosse o cheiro de móveis velhos ou de solidão (são cheiros que se confundem muito).

Ele, quando falava, punha sempre um pé perpendicular ao outro, como muitas vezes fazem as raparigas, e contava histórias chinesas. Quando o fazia, as bochechas ganhavam uma tonalidade rósea que amarinhava pela cara amarela. As pessoas reagiam de duas maneiras à sua presença:

Maneira um: evitavam-no.

Maneira dois: gozavam com ele e, por vezes, recorriam à violência e ao insulto.

Ele parecia perfeitamente capaz de encaixar tanto o desprezo quanto a violência com indiferença. No entanto, vi-o chorar sozinho, mais do que uma vez, na casa de banho. Perguntava-lhe se estava tudo bem e ele dizia que sim, passava a mão pelos cabelos oleosos e sorria.

Mas era um sorriso triste."

CRUZ, Afonso. *Os livros que devoraram o meu pai, A estranha e mágica história de Vivaldo Bomfim*, 2009

Document n° 2:

Todos Gozam

de Luísa Sobral, 2014

Todos gozam com a Rita
Por ela ser meio gordita
Mas não sabem que isso lhe faz mal

Ela chega a casa e chora
Diz que não vai mais à escola
Diz que todos os dias é igual

Todos gozam com o Pedro
Por aos 7 ainda ter medo
De brincar ao boxe e ao futebol

Ele chega a casa e chora
Diz que não vai mais à escola
Quer ficar debaixo do lençol

Mas amanhã quando acordar
Vai ver o mundo com outro olhar
Perceber que aquele que é mau na
Escola é o mais inseguro
Quem tem orgulho em ser diferente
É o mais maduro

Todos gozam com a Sara
Por ter borbulhas na cara
E ela faz de tudo para esconder

O Fábio tem os olhos tortos
A Luísa é caixa de óculos
E o Rui é lento a escrever

Mas amanhã quando acordar
Vai ver o mundo com outro olhar
Perceber que aquele que é mau na
Escola é o mais inseguro
Quem tem orgulho em ser diferente
É o mais maduro
Perceber que aquele que é mau na
Escola é o mais inseguro
Quem tem orgulho em ser diferente
É o mais maduro

In <https://lyrics.lyricfind.com>, consulté le 21/01/2024



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Document n° 2 bis

TodosGozam.mp4

À consulter sur l'ordinateur



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Document n° 3

In <https://industriacriativa.pt/projeto/66906/ismael-livro-de-banda-desenhada>, consulté le 21.04.2024





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Document n° 4

BULLYING

VAMOS FALAR DE RESPEITO?

Não pratique.
Não tolere.
Denuncie.

NATURALIZAR BRINCADEIRAS COM INTENÇÃO DE BULLYING PODE DESENVOLVER DOENÇAS PSIQUÁTRICAS COMO DEPRESSÃO E TRANSTORNOS ANSIOSOS.

TODOS DEVEM SER RESPEITADOS EM SUAS DIFERENÇAS, SEJAM ELAS EM RELAÇÃO AO CORPO, RAÇA, ORIGEM GEOGRÁFICA, OPINIÕES OU GÊNERO.

#EUDIGONÃO

LEI MUNICIPAL Nº 2079/2018
**DIA DE CONSCIENTIZAÇÃO
ANTI-BULLYING**
14 DE MARÇO

Município de Guairá

Secretaria Municipal de Educação

In www.guaira.pr.gov.br



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Document n° 5

Projeto define oito tipos de bullying que devem ser evitados na escola.mp4

À consulter sur l'ordinateur



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EXEMPLE DE TRAITEMENT D'UN DOSSIER

LE SENS ET L'INTÉRÊT DES DOCUMENTS :

Les six documents proposés abordent le thème de la solidarité, de l'empathie et du respect envers autrui en mettant l'accent tout particulièrement sur les activités de bénévolat et d'entraide.

Document 1 - *O Bombo* - texte littéraire de Afonso Cruz.

Tiré: Afonso Cruz, *Os livros que devoraram o meu pai, A estranha e mágica história de Vivaldo Bomfim*, 16a edição, Lisboa, CAMINHO, 2009, pages 24 et 25.

L'extrait retrace un épisode de l'enfance du narrateur qui allait toujours à l'école avec *Bombo*, un camarade de classe harcelé parce qu'il est gros, efféminé et sent mauvais. Le texte présente une description du personnage et ses émotions, et décrit l'attitude hostile des autres élèves. Ce document pourrait être utilisé pour des activités de compréhension et d'expression écrites.

Document 2 et document 2 bis - *Todos Gozam de Luísa Sobral*.

Tiré: <https://lyrics.lyricfind.com> consulté le 21.01.2024

La chanson *Todos Gozam* évoque l'histoire d'enfants qui sont stigmatisés à l'école. Plusieurs formes de harcèlement y sont présentées comme le surpoids, l'inactivité physique ou les troubles de l'apprentissage. Les paroles pourraient permettre un travail autour de la compréhension de l'écrit et la chanson pourrait, quant à elle, servir à travailler la prosodie, la phonologie et la compréhension de l'oral.

Document 3 - *BD - Ismael... E se fosses tu - extraits*

<https://industrialcriativa.pt/projeto/66906/ismael-livro-de-banda-desenhada> consulté le 21.04.2024

Cette bande dessinée retrace l'histoire d'Ismael à la suite de son déménagement des Açores vers le Continent. La planche décrit une scène de classe où Ismael, souffrant de harcèlement, le manifeste de façon détournée à son enseignante. Ce document pourrait être utilisé pour des activités d'expression écrite.

Document 4 - Affiche Dia Mundial contra o bullying

Tiré: <https://www.guaira.pr.gov.br/noticias/noticia/1829> consulté le 21.01.2024

Le document proposé est une affiche de *Município de Guaira* relative à une campagne éducative de lutte contre le harcèlement. Cela marquera la semaine inclusive dans la petite municipalité brésilienne *paranaense*. Ce document pourrait être utilisé comme déclencheur de parole et se prêter à un travail d'interaction orale pour faire réagir les élèves et les préparer à la thématique de la séquence.

Documento 5 - *Projeto define oito tipos de bullying que devem ser evitados na escola:*

Tiré <https://www.youtube.com/watch?v=psieH5qBlpk> consulté le 21.04.2024

Ce document audio nous explique que le Sénat brésilien vient de voter une loi concernant le harcèlement en milieu scolaire. Cette loi définit les 8 différents types de harcèlement. Le message final est important : tolérance et connaissance de l'Autre. Ce support pourrait être utilisé lors d'un travail de compréhension de l'oral pour enrichir le vocabulaire donné aux élèves.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A. La classe destinataire.

Ces supports sont en lien avec la thématique du harcèlement en milieu scolaire, la stigmatisation et les façons de réagir à ce fléau. Cette séquence pourrait se situer en milieu d'année scolaire (février/mars). Ces documents pourraient permettre d'élaborer une séquence destinée à une classe de 3ème LV2, visant le niveau A2 du CECRL et inscrite dans la déclinaison culturelle "École et Société". Lors de cette séquence, quatre domaines du socle commun seraient travaillés: Domaine 1: Les langages pour penser et communiquer; Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre; Domaine 3: La formation de la personne et du citoyen; Domaine 5: Les représentations du monde et l'activité humaine.

Le projet final de fin de séquence pourrait être l'élaboration d'une série de podcasts à diffuser sur la web radio du collège lors de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. En interdisciplinarité avec les Arts Plastiques, les élèves pourraient réaliser des affiches avec des personnages stylisés et des slogans pour annoncer les podcasts.

Vous préciserez les raisons qui vous ont conduit à garder tous les documents ou à en éliminer certains:

Tous les documents sont conservés pour cette séquence puisqu'ils sont adaptés thématiquement ou linguistiquement à l'âge et au niveau du public cible et abordent des aspects et des points de vue complémentaires qui permettront d'élargir et d'enrichir la réflexion et la prise de parole des élèves.

B. Vous préciserez vos objectifs et la progression en indiquant à quelles activités langagières vous prévoyez d'entraîner vos élèves :

La problématique : Comment repérer les situations de harcèlement pour les dénoncer et y faire face ?

Objectifs linguistiques et phonologiques	Objectifs pragmatiques	Objectifs culturels
<p>Le lexique lié au harcèlement, à l'inclusion et à l'école (<i>assédio/buylling, agressor, vítima, ameça, alertar</i>, etc.).</p> <p>Le <i>pretérito perfeito simples et l'imparfait (révision)</i>.</p> <p>Les verbes <i>dever</i> et <i>ter que/ de + infinitif</i>.</p> <p>La formation des adjectifs, accords en genre et en nombre.</p> <p>Donner son avis, exprimer son opinion et ses sentiments : <i>a meu ver, pessoalmente, penso que, sou da opinião que</i>.</p> <p>Reproduire les schémas intonatifs des phrases déclarative, exclamative et interrogative.</p>	<p>Savoir extraire l'essentiel d'un document oral.</p> <p>Savoir identifier des situations de harcèlement et réagir.</p> <p>Connaître les différents types de harcèlement.</p>	<p>Initier les élèves à la littérature contemporaine portugaise.</p> <p>Découvrir les habitudes des élèves portugais.</p> <p>Sensibiliser les élèves aux questions du harcèlement scolaire.</p> <p>Comprendre la perception du harcèlement dans les pays lusophones.</p> <p>Comparer les approches de lutte contre le harcèlement en France et dans les pays lusophones.</p>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La progression et les activités langagières travaillées :

Séance	Document support	Activités langagières
Séance 1	Document 4- Dia Mundial contra o bullying + Document 2 et 2 bis - Todos Gozam de Luísa Sobral	EOC + EOI CO + CE
Séance 2	Document 2 bis - Todos Gozam de Luísa Sobral (évaluation) + Document 1 - O Bombo - texte de Afonso Cruz	EE CE
Séance 3	Document 5 - Projeto define oito tipos de bullying que devem ser evitados na escola	CO
Séance 4	Document 3 - BD - Ismael... E se fosses tu Evaluation sommative Préparation de la tâche finale	EE
Séance 5	Réalisation de la tâche finale : enregistrer un podcast pour la webradio du collègue	EOC

Séance 1

Étape 1 – Introduction (15')

Le professeur projette l'affiche (Document 4) à l'ensemble de la classe et leur demande de réagir. Il recueille, dans une démarche collective d'accès au sens, les remarques des uns et des autres en inscrivant les mots-clés au tableau. Par le biais de ces échanges, les hypothèses sont confirmées ou infirmées afin que tous comprennent le sens de cette affiche. Le professeur lance donc la problématique de la séquence: *Como enfrentar situações de assédio e enfrentá-las ?* et annonce la tâche finale.

Différents projets peuvent être proposés allant de discussions et débats en classes pour exprimer des points de vue et partager des expériences, des jeux de rôle pour pratiquer des scénarios de prévention et d'intervention ou la création de campagnes de sensibilisation (affiches, vidéos). Nous optons pour une série de podcasts constitués de témoignages qui seront diffusés sur la webradio du collège lors de la journée de lutte contre le harcèlement.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Todos Gozam
 Procura o vocabulário no poema.
 Segue as dicas!

<p>Tudo no segundo estrofe palavra</p> <p> A palavra começa por OL... e termina com o segundo somido.</p> <p>Como se diz "fazer pau"? A expressão está na terceira estrofe.</p> <p></p> <p>Como se diz "fazer um bico"? A expressão está na quarta estrofe.</p> <p></p> <p>Como se diz "fazer um pau"? A palavra está na última estrofe.</p> <p></p>	<p>A palavra está no refrão</p> <p> Como se diz "fazer um pau" começa com "longui"?</p> <p>Como se diz "fazer um bico"? A palavra em português também começa por SO...</p> <p> Como se diz "fazer um bico" a palavra começa por EL...</p> <p>Expressão para falar com quem não gosta.</p> <p> Como se diz "fazer um bico" a palavra tem o 3º somido.</p> <p>Como se diz "fazer um pau"? A palavra está no refrão.</p>
--	---

Étape 2 - Compréhension de l'oral et de l'écrit (25')

Les élèves sont invités à écouter la chanson (document 2) et à repérer les noms des personnages et ce qui leur arrive. Après un premier temps de parole collective et une amorce de compréhension globale, une copie des paroles de la chanson est distribuée aux élèves pour qu'ils en fassent une lecture individuelle. Pour faciliter l'accès au sens, une fiche d'aide à la compréhension (ci-contre) leur est distribuée également. Cette fiche qui se présente sous la forme d'un jeu de piste ou d'une chasse au trésor permet aux élèves d'accéder au sens du texte de façon active en allant chercher dans le texte les mots (comme par exemple *caixa de óculos*, *maduro* ou *ter medo*) qui correspondent aux images ou définitions indiquées sur la fiche. S'ensuit une correction commune.

Afin d'assimiler ce nouveau lexique et pour rebrasser les structures langagières, les élèves sont amenés à répondre à la question suivante écrite au tableau : *Porque é que todos gozam com a Rita?* La réponse sera donnée par l'ensemble de la classe et également écrite au tableau en guise de modèle. Les élèves

pourront ainsi, à l'oral, poser cette même question en la déclinant pour tous les autres personnages évoqués dans la chanson. Outre la reformulation des structures langagières qu'ils manipulent en procédant à ces échanges de questions/réponses, ils relèveront les différentes situations potentielles de harcèlement scolaire que le professeur note au tableau afin de constituer la trace écrite que les élèves écrivent dans leur cahier à l'issue de cette activité.

Étape 3 – Prosodie, phonologie : Lire et chanter (10')

Afin de travailler la phonologie et la prosodie, les élèves sont invités à écouter la chanson et à chanter simultanément afin d'acquérir la prononciation s'approchant le plus possible de l'authenticité. Ils s'entraînent ensuite à une lecture dramatisée du poème : ils disposent de 5 minutes pour lire à haute voix. Tous le font en même temps et individuellement. Pendant ce temps, le professeur passe dans les rangs et corrige si besoin au fur et à mesure qu'il entend ce que disent les élèves. S'il y a dans la classe, un ou deux élèves locuteurs natifs, il est possible de les réquisitionner pour passer dans les rangs et aider le professeur à « corriger » la prononciation des camarades. Enfin, pour ponctuer la séance, un élève volontaire pourra lire à haute voix pour l'ensemble de la classe.

Étape 4 - Travail personnel (5')

Le professeur prend le temps de noter au tableau et de faire noter aux élèves dans leur agenda le travail à faire à la maison. Ils doivent mémoriser le lexique de la fiche d'aide à la compréhension et s'entraîner à lire/chanter à haute voix le poème (en écoutant la chanson) pour être capable de compléter les paroles de la chanson (à l'écrit ou à l'oral). En matière d'apprentissage du lexique, l'application Quizlet peut être utile pour aider les élèves à apprendre de façon ludique.



Séance 2

Étape 1 - Évaluation formative (15')

En guise de réactivation du contenu de la séance précédente, le professeur prépare une évaluation formative. Cette évaluation peut donner lieu ou pas à une note. Outre la stimulation des élèves, elle permet un regard singulier sur les étapes d'apprentissage de chacun en offrant la possibilité au professeur d'adapter la progression si nécessaire. Cette évaluation consiste à compléter les paroles de la chanson *Todos gozam*. L'activité aura lieu en deux temps :

- Dans un premier temps, les élèves complètent le texte lacunaire à partir de leur travail de mémorisation. Le professeur passe dans les rangs pour évaluer les compétences des élèves.
- Dans un second temps, la chanson est diffusée (une seule fois) et les élèves complètent le texte (en écrivant d'une couleur différente). A l'issue de la première écoute, ils disposent d'un temps supplémentaire pour se relire avant de procéder à la correction qui peut se faire de trois façons différentes : (auto-évaluation, évaluation par ses pairs, ou par le professeur).

Il est possible également de proposer une évaluation collective à l'oral. Dans une sorte de karaoké, la chanson est diffusée et les élèves doivent chanter. Lorsque le professeur baisse le volume, seuls les élèves chantent.

Étape 2 – Compréhension du texte (30')

Le professeur introduit le nouveau document, "*O Bombo*" (Document 1), par une lecture dramatisée de l'extrait et demande aux élèves d'écouter attentivement pour pouvoir ensuite rendre compte de ce qu'ils auront compris, perçu, ressenti. A l'issue de cette lecture, il invite les élèves à réagir. Il est toujours préférable de commencer par les élèves qui doivent renforcer leur capacité à comprendre à l'oral en leur demandant d'énoncer simplement les mots qu'ils ont entendu et compris. Puis progressivement, tous les élèves prennent la parole en faisant des phrases pour construire collectivement un premier accès au sens. Ces remarques et hypothèses sont notées au tableau sous forme de mots-clés.

Puis, le professeur distribue le texte et laisse aux élèves le temps de mieux l'appréhender par une lecture silencieuse. A la suite de cette lecture, les élèves sont invités à revenir sur ce qu'ils ont dit lors de la phase précédente afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses qui sont notées au tableau. Ce travail permet d'approfondir la compréhension écrite.

Pour poursuivre ce travail dans une démarche de différenciation, le professeur divise la classe en deux groupes et distribue deux fiches de travail différentes. La première s'adresse à des élèves de niveau A2 capables de repérer les informations explicites du texte. La deuxième se prête davantage à des élèves de niveau A1, voire A1+, qui doivent associer les informations explicites du texte (qui leur sont données) aux trois catégories indiquées dans les colonnes.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche pour le groupe 1 (A2)

Caractéristiques físicas do <i>Bombo</i>	Caractéristiques psicológicas do <i>Bombo</i>	Reação dos outros alunos
<ul style="list-style-type: none">- A estatura :- O peso :- O cheiro :- O cabelo :- O rosto :		Maneira um : Maneira dois :

Fiche pour le groupe 2 (A1/A1+) :

Sublinhe as expressões seguintes no texto e transcreva-as na coluna correspondente :

Era tão pesado; era baixo ; capaz de encaixar tanto o desprezo quanto a violência com indiferença ; tinha um cheiro peculiar; punha sempre um pé perpendicular ao outro; As pessoas reagiam de duas maneiras ; não ser nada magro ; evitavam-no, contava histórias chinesas ; chorar sozinho ; passava a mão pelos cabelos oleosos e sorria ; era um sorriso triste ; com cabelos muito oleosos, as bochechas ganhavam uma tonalidade rósea.

Caractéristiques físicas do <i>Bombo</i>	Caractéristiques psicológicas do <i>Bombo</i>	Reação dos outros alunos

Pendant que les élèves complètent les tableaux, le professeur passe dans les rangs et leur apporte l'aide dont ils ont besoin de manière à ce qu'ils disposent des éléments suffisants pour la suite. Ces tableaux (et leur contenu) serviront de support à leur prise de parole orale lorsque, dans une démarche d'accès au sens collective, le professeur demandera à l'ensemble de la classe de résumer l'histoire évoquée dans l'extrait.

Étape 3 - Travail sur la langue (10') A la recherche des verbes

Dans une sorte de chasse au trésor, le professeur demande aux élèves de trouver le seul verbe au *pretérito perfeito simples* au milieu de tous les autres à l'imparfait de l'indicatif. Il en profite pour aborder rapidement l'emploi de l'un et de l'autre. Puis il donne le travail à faire à la maison.

T.P.C. : *Apoiando-se nos traços físicos e psicológicos da personagem principal e com a ajuda do seu professor de Educação Visual, reproduza o Bombo (desenho, colagem, ilustração...). O seu desenho será uma base para a sua apresentação oral do Bombo e das reação dos outros.*



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Séance 3

Étape 1 - Réactivation du cours précédent (10')

En binôme, les élèves présentent leur œuvre (dessin, collage, illustration) à leur camarade. Ils prennent la parole à l'oral pour présenter *Bombo* et la réaction des autres. Cette activité d'expression orale en continu permet d'entraîner les élèves à la tâche finale (podcasts) en réutilisant le lexique et les expressions apprises. Le professeur passe dans les rangs, écoute et corrige le cas échéant. Un ou deux élèves prendront la parole pour la classe entière en guise de correction.

Étape 2 – Compréhension de l'oral (25')

Premier visionnage : le professeur projette la vidéo (document 5) et demande aux élèves de noter sur leur cahier les 8 types de harcèlement et quelques idées/mots-clés correspondants. Après cette première écoute, il procède à un relevé des réponses des élèves ce qui permet d'élaborer une correction collective.

Deuxième visionnage : le professeur répartit la classe en 8 groupes et chacun d'entre eux est responsable d'un type de harcèlement. On procède à une deuxième écoute afin d'approfondir la compréhension. Chaque groupe dispose ensuite de 5 minutes pour rédiger une synthèse. Si besoin et si cela est possible, chaque groupe peut disposer d'une tablette avec l'extrait relatif à sa partie. Puis, le rapporteur du groupe vient au tableau pour faire une présentation succincte du type de harcèlement dont il avait la charge. Les autres élèves disposent d'une fiche de réception afin d'y noter les informations importantes relatives à tous les types de harcèlement.

Afin d'assimiler les contenus de la vidéo, les élèves sont invités à répondre au QCM sous forme de Kahoot. Ce type d'exercice est intéressant car il propose un feedback immédiat pour l'élève et le professeur et ne nécessite pas un temps de correction en classe.

1. O tema do vídeo é

- A. A violência no trabalho
- B. Os tipos de bullying na escola
- C. Os pais são demasiado severos.

2. Quem deve estar mais atento para evitar o bullying na escola?

- A. Os alunos
- B. Os alunos e os pais
- C. Os alunos, os pais e os professores

3. O vídeo anuncia que:

- A. Uma lei vai ser criada no senado
- B. Uma lei vai ser retirada pelo senado
- C. Uma lei a favor dos uniformes

4. Qual é o objetivo da nova lei?

- A. Manter a paz nas escolas
- B. Punir os alunos
- C. Manter a paz nas escolas e punir os alunos.

5. Quantos tipos de bullying existem?

- A. 4
- B. 7
- C. 8

6. Como se pode resolver o problema do bullying?

- A. Aceitar a diferença dos colegas.
- B. Rejeitar a diferença dos colegas.
- C. Não fazer nada.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Étape 3 : Travail sur la langue (20')

Ce document 5 se prête à introduire la formation des adjectifs à partir d'un verbe, ainsi que les accords de genre et nombre des adjectifs. Le professeur peut donc prendre comme exemple quelques verbes présents dans la vidéo (*ameaçar, insultar, isolar, etc.*) et expliquer la formation des adjectifs (*ameaçado, insultada, isolado, etc.*). Une fiche de travail sur ce point grammatical est à prévoir pour travailler cet aspect.

Afin de travailler ce point de grammaire en contexte, les élèves pourront revenir sur la chanson (document 3) afin de catégoriser à l'oral les harcèlements dépeints en prenant appui sur le modèle ci-dessous qui serait projeté au tableau.

Qual é o tipo de bullying?

Quando a Rita é excluída por ser meio gordita.	<i>É bullying psicológico.</i>
Quando o Pedro é discriminado por ter medo de jogar futebol.	
Quando a Sara é gozada por ter borbulhas na cara.	
Quando o Fábio é estigmatizado por ter os olhos tortos.	
Quando a Luísa é chamada de caixa de óculos.	
Quando o Rui é gozado por ser lento a escrever.	
Quando o Bombo é excluído por cheirar mal.	
Quando o Bombo é evitado por todos.	
Quando o Bombo é violentado no recreio.	
Quando o Bombo é insultado pelos outros.	

Une fois le tableau complété et afin que les élèves manipulent les adjectifs, il est tout à fait envisageable de procéder en partant de la colonne de gauche. Les élèves doivent faire la phrase de droite :

O que é bullying psicológico ?

<i>O que é bullying psicológico ?</i>	É quando a Rita é ...
...	É quando o Pedro é ...
...	É quando a Sara é ...
...	É quando o Fábio é ...

Pour finir, le professeur introduit la notion de conseil à partir des expressions *dever* ou *ter que/de* + infinitif en inscrivant au tableau les exemples suivants : *O que fazer em caso de bullying ? Em caso de bullying, **deves** ligar para o 3018, em França / Em caso de bullying psicológico na escola, **temos de** falar com o teu diretor de turma.*

En binôme, les élèves peuvent s'interroger pour manipuler ces structures langagières utiles à la réalisation de la tâche finale.

TPC : Annoncer l'évaluation sommative de la prochaine séance : revoir le lexique et les structures langagières pour une activité d'expression écrite.

Séance 4 – Évaluation sommative (expression écrite) et préparation de la tâche finale

Le professeur affiche au tableau la planche de bande dessinée (Document 3) sans les trois dernières bulles de la dernière vignette. Les élèves réagissent et commentent à l'oral. Le professeur s'assure que tous les élèves ont bien compris le contexte d'énonciation (personnages, lieux, thème). Ils disposent ensuite de 30 minutes pour imaginer la suite de la discussion entre la professeure et Ismael, qui a été victime de harcèlement. Cet exercice fera l'objet d'une évaluation sommative. Les élèves pourront s'appuyer sur le lexique et les structures vues tout au long de la séquence pour l'appliquer dans cette situation d'évaluation. La consigne serait la suivante : *Termine a banda desenhada imaginando o diálogo entre a professora e o Ismael. Utilize o vocabulário e as estruturas aprendidas.*

La fin de la séance est dédiée à la réalisation de la tâche finale : Une série de podcasts qui seront diffusés sur la webradio du collège durant la journée nationale de lutte contre le harcèlement qui se déroule chaque année le premier jeudi qui suit les vacances de la Toussaint. Ils peuvent aussi être envoyés aux correspondants. La consigne sera : *Com o seu colega, descrevam uma situação de bullying, identifiquem o tipo e digam o que é necessário fazer. A produção oral deve durar pelo menos 180 segundos e dar a ouvir duas vozes distintas (uma para descrever a situação, outra para indentificar o tipo de bullying e dar conselhos).*

Ajuda para elaboração do projeto:

- **Descreva uma situação de bullying observada:** Apoie-se nos documentos 2, a canção Todos Gozam e no documento 3 "O Bombo". Não se esqueça de utilizar verbos regulares e irregulares conjugados no pretérito imperfeito.

- **Identifique o tipo de bullying** - inspire-se no documento audio "Projeto define oito tipos de bullying que devem ser evitados na escola".

- **Diga o que se deve fazer** - inspire-se do « O que devo fazer em caso de bullying? »

Le professeur rappelle aux élèves qu'ils peuvent s'inspirer des situations vues en cours et que le cahier doit être consulté durant la préparation de la tâche finale. Lors du travail de rédaction, le professeur s'assure que les formulations sont correctes.

Séance 5 – Réalisation de la tâche finale

L'enregistrement des podcasts peut se faire en classe au cours de cette dernière séance entièrement dédiée au passage de chaque binôme. Il peut aussi être réalisé par les élèves à la maison et envoyé au professeur par le biais de l'ENT.